

22.09.2017 - 07:25 Uhr

Jucker Farm remporte le Family Business Award 2017

Zurich (ots) -

Le Family Business Award a été décerné pour la sixième fois cette année. Le prix récompense une entreprise familiale suisse pour son activité particulièrement durable. Lors d'une cérémonie solennelle et en présence de nombreux représentants des milieux politique et économique, le lauréat a été consacré parmi les trois finalistes: il s'agit de la Jucker Farm AG à Seegräben dans le canton de Zurich.

Ce soir le Family Business Awards 2017 a été remis au gagnant dans le cadre d'une remise de prix solennelle qui s'est déroulée au Kursaal à Berne. Les trois entreprises familiales suivantes étaient nominées pour la finale: Jucker Farm AG à Seegräben, Ramseier Holding AG à Berne et Röthlisberger Schreinerei AG à Gümligen.

La famille Jucker a reçu cette récompense en présence de nombreux et éminents représentants du milieu politique et économique. La stratégie commerciale des frères Martin et Beat Jucker, qui leur a permis de transformer la ferme classique reprise de leurs parents en un concept unique avec des fermes d'aventure, des expositions et des événements de business, a convaincu le jury. Avec leur travail, ils démontrent de manière impressionnante que l'esprit d'entreprise peut contribuer à la durabilité sociale et environnementale. La Jucker Farm, une nouvelle entreprise exemplaire, vient grossir le rang des lauréats: Fraisa SA (2016), Wyon AG (2015), Entreprises et Domaines Rouvinez (2014), SIGA Holding (2013) et Trisa AG (2012).

Le certificat Family Business Award qui atteste de la durabilité et du grand sens de responsabilité entrepreneuriale, a été remis aux trois finalistes de cette année. En outre, les finalistes ont reçu une nouvelle VW Passat Variant GTE, le véhicule hybride rechargeable de la maison Volkswagen. Elle les accompagnera de manière efficace et durable pendant un an. En tant que vainqueur cette année, la Jucker Farm a même le droit de garder ce véhicule.

À propos de l'entreprise Jucker Farm AG

Les frères Martin et Beat Jucker souhaitaient s'engager dans une nouvelle voie avec la ferme de leurs parents. Après des fêtes gigantesques avec les potirons et des traversées du lac de Pfäffikon dans des potirons géants évidés, l'exploitation menaçait de péricliter. Avec beaucoup d'énergie, Martin et Beat Jucker ont développé en 2004 une nouvelle idéologie d'entreprise.

La nouvelle stratégie consiste en un retour aux sources avec la production et la vente de produits de grande qualité et durables. Désormais, ils misent sur une diversification plus large - en plus de la production de cucurbitacées, les Jucker cultivent notamment des asperges au printemps, et des myrtilles l'été. Les produits sont travaillés dans la cuisine ou à la boulangerie de la ferme, dans des restaurants de la ferme mais aussi mis en vente dans des magasins de la ferme ainsi qu'à divers grossistes.

Le «modèle d'affaires Jucker» est basé sur l'événementiel comme les expositions de potirons, les fermes d'aventure et les sorties d'entreprise ou les mariages. Le principal objectif de nos activités est de rendre le client heureux et cela n'est faisable que si les collaborateurs sont heureux. Cela se reflète d'ailleurs clairement dans leur devise «Juste faire plaisir à des générations».

En savoir plus sur Family Business Award

AMAG a créé le Family Business Award en l'honneur de son fondateur et patron, Walter Haefner, qui s'est toujours engagé pour une culture d'entreprise authentique, durable et pratiquée au quotidien. Il récompense les entreprises familiales suisses actives de manière particulièrement responsable. L'objectif de ce prix est en outre d'attirer l'attention sur l'importance économique que revêtent les entreprises familiales en Suisse.

L'entreprise lauréate est sélectionnée par un jury composé de neuf personnalités expérimentées et hautement spécialisées qui sont: Dr. Philipp Aerni, directeur du CCRS de l'Université de Zurich, Roger de Weck, directeur général de la SRG SSR, Klaus Endress, président du conseil d'administration du groupe Endress+Hauser, Hans Hess, président de Swissmem, Jürg Läderach, propriétaire de Läderach AG Chocolatier suisse, Dr. Karin Lenzlinger Diedenhofen, déléguée du conseil d'administration et propriétaire de Lenzlinger Söhne AG, Dr. Thomas Staehelin, ex-président de l'association des sociétés anonymes privées VPAG et Franziska Tschudi Sauber, déléguée du conseil d'administration et CEO de WICOR Holding AG. Cette année, le jury sera présidé par Madame Pascale Bruderer Wyss, conseillère aux États.

Contact:

Careal Holding AG
AMAG Group
Dino Graf
Directeur Group Communication
Tél. +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

Careal Holding AG
AMAG Group
Roswitha Brunner
PR Manager
Tél. +41 44 269 53 04
presse@amag.ch

Medieninhalte



de gauche à droite: Martin Haefner, Président du conseil d'administration d'AMAG, Pascale Bruderer Wyss, Conseillère des Etats et Présidente du jury, les frères Martin et Beat Jucker de la Jucker Farm, Morten Hannesbo, CEO d'AMAG / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001252 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/AMAG Automobil- und Motoren AG"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001252/100807148> abgerufen werden.